

Vacance de postes
4 Salarié(e)s qualifié(e)s - CATP/DAP
Carrière H3 - 40 hrs
1 Salarié(e) non qualifié(e)
Carrière A3 – 40 hrs

09.2024

La Commune de Dippach désire recruter

4 salarié(e)s qualifié(e)s avec CATP/DAP et 1 salarié(e) non qualifié(e) sous le statut du salarié (*rémunération conformément aux dispositions du contrat collectif des salariés des communes du Sud*) à raison de 40 heures par semaine à durée indéterminée pour les besoins du Service Eau/Canal, du Service Conciergerie et du Service Espaces Verts de la commune.

Diplômes entrant en ligne de compte pour les 4 postes de salarié(e) qualifié(e) :

- Installateur
- Peintre / Peintre-décorateur
- chauffage/sanitaire
- Serrurier
- Maçon
- Menuisier / Menuisier-ébéniste
- Carreleur
- Pépiniériste-Paysagiste
- Fleuriste
- Electricien

Le salarié(e) non qualifié(e) sera exclusivement affecté au Service Conciergerie

Profil recherché :

- Ressortissant de l'Union Européenne
- Etre détenteur d'un diplôme CATP/DAP ou reconnu équivalent (carrière H3)
- Etre en possession d'un permis de conduire de la catégorie B
- Le cas échéant, les candidats devront s'engager à obtenir le permis de conduire de la catégorie C
- Savoir communiquer en luxembourgeois, français, allemand
- Bon sens d'organisation
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe
- Capacité de réceptivité, discret, rigoureux, organisé, dynamique, polyvalent
- Une certaine expérience professionnelle pourra constituer un atout
- Les candidats devront avoir une certaine disponibilité et flexibilité en dehors des heures de travail usuelles et travailler le cas échéant selon un plan d'organisation de travail

La commune se réserve le droit d'organiser un test de connaissance afin de démontrer les facultés d'exécution des missions destinées à être attribuées aux candidats.

Documentation

Les pièces indiquées ci-dessous sont à joindre à la demande :

1. formulaire de candidature (disponible sur www.dippach.lu ou auprès du service du personnel de la Commune de Dippach)
2. une brève notice biographique
3. une lettre de motivation
4. un extrait récent de l'acte de naissance
5. un extrait du casier judiciaire (bulletins n° 3, 4 et 5) datant de moins de deux mois
6. une copie de la carte d'identité / passeport et du permis de conduire
7. une copie des certificats et diplômes d'études et de formation requis
8. une photo récente

La demande devra en outre indiquer l'adresse exacte du candidat.

Pour des informations supplémentaires, les personnes intéressées pourront s'adresser au service du personnel de la Commune de Dippach (Tél. 27.95.25-223).

Les candidat(e)s sont invité(e)s à adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Dippach, B.P. 59, L-4901 Bascharage, **pour le 18 octobre 2024 au plus tard**. Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

En déposant sa candidature, l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Schouweiler, le 28 septembre 2024

Manon BEI-ROLLER, bourgmestre
Luc EMERING, échevin
Philippe MEYERS, échevin